



26 Bd Malesherbes - 75008 PARIS
11 Hill Street – LONDON W1J 5LF
Tel : + 33 1 4387 1866 / + 44 20 3876 7981
www.ci-am.com

A Paris, le 2 mai 2022

Information aux actionnaires de SCOR

Les [commentaires](#) de SCOR en réponse à notre [courrier](#) au Conseil d'Administration du 15 avril n'apportent aucun élément nouveau, et nous maintenons plus confortablement encore nos remarques initialement formulées. SCOR fait preuve du satisfécit habituel sans remise en question de ses pratiques.

Nous sommes surpris de lire dans cette réponse que le Vice-Président du Conseil a selon SCOR des pouvoirs « *strictement identiques* » à l'Administrateur Référent, et qu'il ne s'agirait que d'un changement de dénomination fortuit, comme le voudrait la pratique.

Cette information est erronée s'agissant de SCOR puisque M. Augustin de Romanet ne bénéficie pas des mêmes responsabilités qu'auparavant. En l'occurrence, il ne peut convoquer ni ne préside les sessions non-exécutives et il n'est notamment plus en charge d'entretenir le dialogue avec les actionnaires sur les sujets du domaine du Conseil d'Administration. Fortuitement probablement, il n'est par ailleurs plus membre depuis septembre 2021 ni du comité des nominations ni de celui des rémunérations. Il convient de noter que plus de 2/3 des Administrateurs Référents du CAC40+Next20 sont membres du comité des nominations et presque 50% le préside, une bonne pratique qui a dû échapper à SCOR...

Quant à l'assimilation en pratique des 2 rôles de Vice-Président et d'Administrateur Référent, cela est également erroné. En effet, nous nous interrogeons alors pourquoi un grand nombre de sociétés ont soit les 2 fonctions (comme CapGemini, Danone, Carrefour ou Veolia) soit le cumul de ces deux titres pour la même personne (comme chez Accor, Edenred ou Schneider Electric).

Nous sommes surpris de lire qu'il était clair que M. Denis Kessler demeurerait Président jusqu'en 2024, c'est préjugé du vote des actionnaires et on s'interroge alors pourquoi cette extension n'avait pas été soumise lors de l'AG 2021.

Les actionnaires sensibles aux sujets de gouvernance seront ravis de pouvoir en débattre avec M. Kessler, désormais en charge du dialogue actionnarial.

CIAM est rejoint par les agences de conseil en vote Glass Lewis et Proxinvest qui s'opposent à l'extension de l'âge limite du Président, et partiellement ISS qui émet une recommandation de vote favorable avec réserve, soulignant les errements de succession et jugeant l'organisation de la gouvernance éloignée des meilleures pratiques. Glass Lewis conclut en indiquant que le Conseil d'Administration pourrait bénéficier d'un changement de gouvernance.

Nous relevons enfin que ISS et Glass Lewis recommandent un vote contre la rémunération de M. Denis Kessler en sa qualité de PDG pour le 1^{er} semestre 2021, symbolique d'un Conseil d'Administration qui a eu plus à cœur de rémunérer son dirigeant que de mettre en œuvre une gouvernance créatrice de valeur.